

VALORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

URBAN SPORT

Mise en place tous les mercredis après-midi d'activités physiques et sportives en faveur des enfants issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou des Territoires de Veille Active (TVA) en partenariat avec les associations sportives de la ville et les centres sociaux.

COUP'SPORT

Coupons sports permettant de réduire la cotisation annuelle pour les enfants inscrits en maternelle, primaire et lycée des QPV ou TVA dans l'une des associations sportives partenaires.

SPORT SANTE BIEN-ÊTRE & HANDICAP

Labellisation des clubs pour impulser et diversifier la pratique à d'autres publics à besoins spécifiques.

Miramans Sport Santé sur Ordonnance à destination des personnes atteintes de pathologies chroniques.

Sport Bien-être à destination des personnes seniors dites actives.

Sports & Handicap à destination des personnes en situation de handicap.

Participation à la mise en place de la politique sportive au service des associations

L'OMS est reconnu par la municipalité comme interlocuteur représentant le mouvement sportif.

L'OMS participe à la définition du projet sportif local. Il propose un mode de répartition des subventions municipales aux élus, en toute transparence.

ADRESSES UTILES

Service des sports de Miramas

1 Avenue de la Crau, 13140 Miramas
Tel : 04.90.50.02.11 - Email : service.sports@mairie-miramas.fr
Horaires : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service Communication de Miramas

Tel : 04.90.17.48.38
Horaires : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Maison de l'Innovation et du Partage

11 rue Albert Camus, 13140 Miramas
Tel : 04.90.17.30.21
Horaires : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Comité départemental olympique et sportif des Bouches du Rhône

15 rue place de la Joliette, 13002 Marseille
Tel : 04.13.31.68.50 - Email : cdos@13olympique.com

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale de PACA

66A rue Saint Sébastien, CS 50240, 13292 Marseille Cedex 06
Tel : 04.88.04.00.10 - Email : drdjscs13@drdjscs.gouv.fr



CONTACTEZ NOUS

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE MIRAMAS
OMS RUE ALBERT CAMUS, 13140 MIRAMAS
TEL : 04 90 50 03 24 - oms.miramas@orange.fr
www.oms-miramas.fr

« Avec un OMS qui bouge ce sont les associations sportives qui gagnent »

Ils nous soutiennent



RÔLE DE L'OMS

Développer et fédérer le mouvement Sportif Miramasséen

MISSION DE L'OMS

Faciliter les relations entre le monde sportif et la municipalité

Accompagner les clubs

Promouvoir l'activité physique et sportive

Développer et promouvoir la santé par le sport

Valoriser les acteurs du sport

Soutenir les actions citoyennes

Réfléchir et concerter sur le projet sportif local

INSCRIPTION

Site internet de l'OMS
www.oms-miramas.fr



SCANNEZ ET
DECOUVREZ !

oms.miramas@orange.fr

LES SERVICES

LOGISTIQUE

L'OMS intervient indirectement dans les différentes manifestations sportives en vous proposant et mettant à disposition ses stocks de matériel.

MATERIEL

2 Videoprojecteurs - Ecran de projection
Sonos : 2 Enceintes - 1 Cube - 2 Micros - 1 Table de mixage
1 Friteuse - 1 Percolateur
Gobelets réutilisables - Poubelles de tri-sélectifs
2 Barnums (3m x 3m) - Oriflammes - Banderoles - Arche gonflable
Matériels sportifs (plots, ballons, casques, trottinettes etc...)

MINIBUS

3 véhicules de 9 places permettant de se déplacer sur les manifestations sportives sans limitation kilométrique.

DOTATION

L'OMS offre des récompenses coupes, médailles, t-shirts... pour chaque association sportive

COMMUNICATION

L'OMS vous propose ses différents supports de communication pour vous aider dans l'organisation d'évènements sportifs.

Photocopieur : impressions couleur ou noir/blanc
Reliure, plastification, massicotage
Aide à la conception des affiches et des flyers
Communique sur les différents supports (site internet, facebook, mailing, courriers)

Guide des sports reconduit chaque année permettant de valoriser toutes les associations sportives

SERVICE CIVIQUE

L'OMS dispose de l'agrément pour vous permettre d'accueillir au sein de votre association sportive un ou plusieurs jeunes volontaires âgé de 16 à 25 ans.

C'est un engagement de 6 à 12 mois permettant de soutenir, d'aider et d'accompagner votre club au cours de l'année sportive tout en permettant à des jeunes Miramasséens de développer et acquérir de nouvelles compétences dans une mission en faveur de la collectivité

FORMATION

L'OMS prend en charge une partie des frais de formation des bénévoles et des intervenants sportifs pour faciliter leur accessibilité (jusqu'à 70%)

Sécurité : PSC1, PSE1, PSE2

Spécifiques : Sport Santé, Handisport, Sport Adapté
Fonctionnement associatif : comptabilité, démarche projet, communication.

Afin de répondre à vos besoins de la meilleure des manières, l'OMS vous propose des prestations « gratuites » de conseils et d'accompagnement dans différents domaines :

Gestion de l'association
Comptabilité
Formalités administratives
Fonctionnement associatif
Conseils sur l'organisation d'évènements
Conseils sur les financements et la fiscalité
Accompagnement dans le projet associatif
Orientation sur les différentes formations proposées